

LEMANIQUES

REVUE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN



Renaturer le Boiron de Morges pour... « les amours » de la truite

Une initiative modèle alliant Association, Industrie privée, Particuliers, Communes, Canton, Confédération, œuvrant tous ensemble dans un même but : la sauvegarde de notre Patrimoine naturel.

Des truites et des hommes

Les truites vivent alternativement dans le lac et les cours d'eau. Elles naissent en rivière, puis après y avoir séjourné 1 à 2 ans, alors que certaines restent dans les cours d'eau, d'autres migrent en lac où elles grandissent fortement. Parvenues à l'âge adulte, elles retournent dans les rivières pour se reproduire. Ce mode de vie particulier les rend très vulnérables. En effet, il est indispensable que lac et rivière soient tous deux propices à leur développement (qualité de l'eau, substrat favorable, nature des berges, etc.) et qu'il n'y ait pas d'obstacles entre ces deux milieux. Autant de critères difficiles à satisfaire, si bien qu'aujourd'hui, la plupart des populations naturelles de truites sont extrêmement menacées, et maintenues à leur niveau actuel qu'au prix d'un intense effort de repeuplement. En effet, de vastes programmes de repeuplement ont été mis sur pied depuis le début du siècle. Ces programmes sont basés sur des mises à l'eau de jeunes individus élevés en pisciculture à partir d'oeufs prélevés sur des géniteurs sauvages capturés lors de leur migration hivernale.

Malheureusement, en raison de la dégradation des affluents, ces mises à l'eau ne rencontrent qu'un succès mitigé à de nombreux endroits. Ainsi les causes de disparition des poissons ne sont-elles pas éliminées, mais tout au plus masquées, par ces repeuplements. C'est sur la base de ces constatations

que s'est créée en 1996, l'Association Truite-Léman (ATL), qui s'est fixé pour but de revaloriser les affluents du Léman afin de reconstituer des zones propices au développement des truites. Tout autour du Léman, il y a 14 affluents principaux fréquentés par les truites lacustres. Dans un premier temps, l'ATL a choisi de concentrer ses moyens sur le Boiron de Morges, un affluent du Léman, dont l'embouchure se situe entre Morges et Saint-Prex.

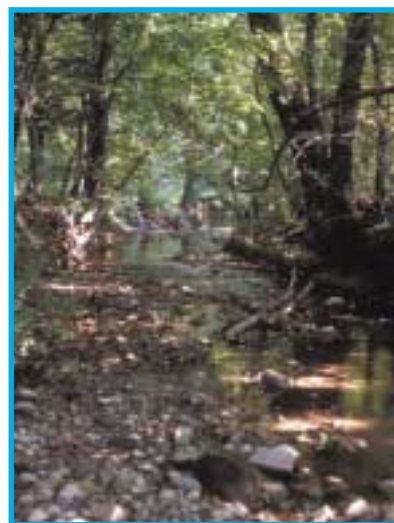
Pour permettre la renaturation de la rivière, il était primordial, avant toute intervention, de connaître l'état initial de celle-ci afin d'une part, de connaître les facteurs limitant le développement des populations de truites, d'autre part, d'être à même de quantifier les résultats obtenus après renaturation du milieu. Ensuite, sur la base de l'étude de l'état initial, un plan d'action de renaturation a pu être proposé. La troisième étape consistait à mettre en œuvre, avec tous les partenaires de la rivière, les interventions proposées dans le plan d'action.

Etudes, plan d'action et premiers résultats

L'étude de l'état initial a montré que le plan d'action devait reposer sur 5 axes principaux :

Migration des poissons

Chaque hiver, une chambre de capture est mise en place à l'embouchure du



Le Boiron, un affluent du Léman entre Morges et Saint-Prex, à très fort potentiel écologique, notamment en raison de ses berges encore naturelles.

Boiron. Les poissons ainsi capturés sont anesthésiés, mesurés et marqués (pose d'une petite plaquette numérotée sur le dos de chaque individu). Après marquage, tous les poissons sont relâchés dans la rivière. Il est ainsi possible de connaître, après recapture, le destin des poissons. La taille moyenne des truites migrant dans le Boiron est de l'ordre de 50 à 60 cm pour un poids de 1 à 3 kg (la plus grande était un mâle de 91 cm pour un poids de 7.5 kg.). La plupart des poissons sont âgés de 3 à 5 ans lorsqu'ils migrent dans la rivière.

Du bord du Léman à Villars-sous-Yens, on trouvait, en 1996, 5 obstacles à la

migration sur le cours du Boiron. La chute de la route suisse (à 500 m de l'embouchure) constituait un obstacle quasiment infranchissable. Grâce au concours de nombreux partenaires (Confédération, Service des Eaux, Sols et Assainissement, Conservation de la Faune, Centre de formation des forestiers, Commune de Morges, Office de la Protection civile, Fondation Ernest Dubois), l'ouvrage a été complètement remanié au printemps 1997. Au total, 5 chutes d'une hauteur maximale de 40 cm en aval de la chute existante ont été créées afin de permettre aux poissons de passer sous le pont et d'atteindre les sites favorables situés en amont. Le chantier a duré 1 mois et a nécessité environ 250 heures-machine, 1'600 heures-homme, 600 m³ de remblais et 130 m³ de bois.

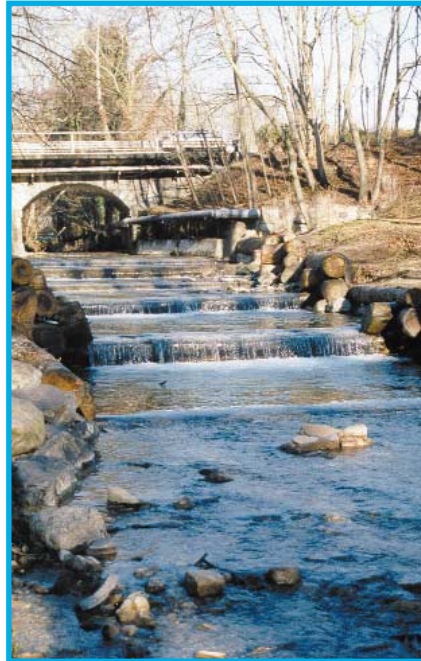
Qualité de l'eau

Sans une amélioration significative de la qualité de l'eau, tous les autres efforts consentis pour la renaturation de la rivière n'auraient que peu d'effet.

Les prélèvements d'eau effectués, par ou en collaboration avec le laboratoire cantonal du SESA^[1], ainsi que les données obtenues dans le cadre des campagnes de l'Opération Rivières Propres de l'ASL, ont permis d'identifier 7 principaux rejets polluants. Une étude de la faune benthique effectuée en collaboration avec le Centre de la Conservation de la Faune, a permis de mettre en évidence une sensible détérioration de la qualité des eaux de l'amont vers l'aval.

Des 7 rejets polluants identifiés, 2 ont d'ores et déjà été éliminés. Pour les autres, des contacts sont pris avec les différentes communes concernées pour trouver une solution acceptable par tous. Sur le Blétru, il s'agit notamment de trouver un nouveau mode de gestion pour certains dépotoirs de vignes. Sur le Pontet, des investigations complémentaires sont en cours pour trouver l'origine des eaux usées dans la canalisation d'eau claire. Sur l'Irence, il s'agit notamment de modifier certains déversoirs d'orage. Ces actions demandent du temps et de la volonté politique. Une commission a également été formée dans le but de trouver des solutions aux problèmes chroniques liés aux apports polluants diffus provenant de l'agriculture. Il s'agit notamment d'étudier l'opportunité de construire une station de lavage et de récupérations des produits phytosanitaires. Par ailleurs, pour pouvoir

efficacement améliorer la situation, il s'agit aussi de soutenir le débit d'étiage. En effet, l'impact des rejets est d'autant plus important que le débit de la rivière est faible.



La passe à poissons aménagée en aval de la route suisse qui a rendu accessibles plusieurs km de cours d'eau aux truites du Léman

Succès de la reproduction naturelle

Des boîtes expérimentales contenant des œufs de truites fraîchement fécondés ont été placées en divers endroits caractéristiques de la rivière afin de définir le taux actuel de survie des œufs jusqu'à l'émergence des alevins en tenant compte de la qualité du lit du cours d'eau et de celle de l'eau. Dans les affluents du Boiron, cette dernière est généralement insuffisante pour permettre le développement à terme des alevins. Des essais de création de frayères artificielles, analogues à ce qui se fait en Scandinavie ou à Genève, ont été menés sur le cours d'eau principal et sur les affluents. Toutefois, le régime hydraulique (violence des crues) rend l'efficacité de tels aménagements discutable (instabilité du substrat).

Capacité d'accueil de la rivière et diversification du milieu

Afin de déterminer la capacité d'accueil de la rivière, et d'estimer l'évolution de la population piscicole en place, des pêches électriques sont effectuées 2 fois par an (juin-juillet, septembre-octobre) sur différents secteurs-clés de la rivière. Par ailleurs, près de la STEP de Lully, à l'issue des travaux effectués dans le cadre de la modification du pont de l'autoroute,

des mares temporaires ont été creusées afin d'abriter diverses espèces d'amphibiens (grenouilles, tritons, crapauds).

Sensibilisation du public

La réussite à long terme de la revalorisation d'une rivière, comme d'ailleurs de tout autre intervention dans la nature, réside avant toute chose dans la bonne volonté du public. Celle-ci dépend en grande partie de la compréhension de la problématique en question. C'est la raison pour laquelle il avait été prévu de réaliser le long du cours d'eau un sentier didactique permettant à chacun de comprendre la biologie des poissons et les problèmes que ceux-ci rencontrent pour se reproduire et se maintenir dans une rivière. Au-delà de cet objectif piscicole, c'est tout le patrimoine naturel et culturel autour de la rivière que l'on peut découvrir au cours d'une balade. Par une sensibilisation du grand public à l'importance, mais aussi à la fragilité de ce milieu, l'ATL espère ainsi contribuer à la sauvegarde de tout ce patrimoine d'une valeur inestimable.

Dans le vallon du Boiron, 12 panneaux didactiques ont été placés aux endroits-clés pour expliquer, le long du parcours de 7 km, les principaux aspects de la faune et de la flore des berges du lac, de la rivière et de la forêt, ainsi que diverses curiosités culturelles. Chaque panneau contient une illustration, un court texte, ainsi que des indications spéciales à l'attention des enfants.

Le financement partiel fut assuré notamment par la Fondation Mava, la Loterie romande, le TCS, et l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. Durant la première partie de l'an 2000, divers aménagements (passerelles, escaliers, mains courantes, etc.) ont été mis en place dans le cadre de travaux d'utilité publique. En outre, ce projet devait bénéficier d'un énorme soutien: le gros œuvre a pu être réalisé grâce à l'initiative remarquable d'une société privée de la région. L'entreprise Medtronic Europe SA a en effet mis à disposition l'ensemble du personnel de son centre de production, dans le cadre de sa «Journée Qualité», pour aménager le sentier (pose de copeaux, mise en place de drains, stabilisation de terrain, etc.), nettoyer la rivière, créer des aménagements (passerelles, ponts, escaliers, etc.), mettre en place les panneaux didactiques, créer des

frayères pour les poissons. Au total, ce sont plus de 300 personnes qui furent mises à disposition par l'entreprise, qui prit en outre à sa charge une partie importante des infrastructures mises en place à cette occasion. Ces «collaborateurs d'un jour» étaient encadrés par des membres de l'Association Truite-Léman, ainsi que par des étudiants de l'école d'ingénieurs de Lullier, des employés des communes riveraines et des services cantonaux, officiant comme chefs de chantier. Le matériel de construction a été mis à disposition par l'Arsenal de Morges. Dans un excellent esprit et sous un soleil radieux, les 7 km de sentier ont ainsi pu être aménagés le 6 octobre 2000.

Agir en communion

La revalorisation d'une rivière, comme le Boiron de Morges, passe par un ensemble d'étapes qui toutes sont fondamentales et indispensables. On entend beaucoup de bons sentiments: «y-a qu'à..., il faut qu'on..., c'est simple, il suffit de...». La réalité est toute autre. La rivière est un univers complexe où tout est imbriqué, où chaque action apparemment isolée peut avoir des conséquences directes, parfois inattendues sur une part importante de l'écosystème. La rivière touche tout le monde, mais chacun la regarde à sa façon et la considère à sa manière. Toute la difficulté consiste à faire converger les regards dans la même direction afin d'atteindre l'objectif visé. Globalement, on peut tirer les grands principes suivants de l'expérience du Boiron:

- Chaque rivière est unique. Il est donc fondamental, avant de se lancer dans un aménagement, d'étudier précisément l'état initial de la rivière afin de bien définir les facteurs limitants. Une solution ayant fait ses preuves dans une rivière peut apparaître totalement inadaptée dans une autre.



Le sentier-Nature en bordure du Léman et du Boiron, un outil didactique indispensable de sensibilisation du public aux beautés, mais aussi à la fragilité des écosystèmes aquatiques.

- Il est fondamental de considérer la rivière à l'échelle de tout son bassin versant. En effet, des interventions apparemment situées fort loin géographiquement de la rivière peuvent néanmoins avoir des conséquences directes graves sur celle-ci. La rivière ne s'arrête pas là où ses berges ne sont plus mouillées.
- A l'échelle du bassin versant, on touche de très nombreux acteurs ayant tous un rôle à jouer. Si l'on veut un aménagement durable et une réussite à long terme, il est fondamental de tenir compte de tous les partenaires potentiels, pêcheurs, protecteurs de la nature, forestiers certes, mais aussi agriculteurs, entrepreneurs, pouvoirs publics, etc. C'est seulement lorsque l'ensemble de la collectivité aura pris conscience de la beauté, mais aussi de la fragilité de cet écosystème, que des actions pourront être entreprises par tous, chacun à son niveau mais allant toutes dans la même direction, pour améliorer de manière significative l'état de la rivière. Cela demande du temps, de l'argent, de la persuasion,... de la passion et du cœur!

La création du Sentier de la Truite le long du Boiron est la meilleure preuve que de nombreuses réalisations sont possibles si chacun, à son niveau, participe à l'œuvre commune. Si les particuliers, les Communes, l'Etat et les entreprises privées n'avaient pas tous participé, il n'aurait jamais vu le jour. Le rôle essentiel de l'Association Truite-Léman aura peut-être été, l'espace d'un moment, de faire en sorte que tous ces partenaires regardent ensemble dans la même direction pour le bénéfice de tous. L'Association Truite-Léman fait désormais sienne la devise gravée sur le pont construit le 6 octobre 2000, enjambant le Boiron:

« Que le rêve dévore votre vie avant que la vie ne dévore votre rêve »
A. de Saint-Exupéry.

Dr Jean-François RUBIN
Responsable scientifique
de l'Association Truite-Léman
Conservateur au Musée du Léman - Nyon

[1] SESA: Service des Eaux, Sols et Assainissement (VD)

L'Association Truite-Léman

L'Association Truite-Léman (CP 88, 1131 Tolothenaz, Tél: 021 802 16 82, Natel: 079 446 35 71, E-Mail: jean-francois.rubin@span.ch) a pour but de revaloriser les affluents du Léman pour permettre un développement optimal et une exploitation durable des poissons. Au-delà de ces objectifs purement piscicoles, l'Association vise à améliorer la qualité des rivières en général, pour le bénéfice de tous: promeneurs, amis de la

nature, collectivités en tous genres. C'est ainsi tout le patrimoine naturel de notre région qui est remis en valeur. Le partenariat avec l'Association peut prendre de nombreuses formes différentes. Certains apportent un soutien financier, d'autres des moyens matériels, d'autres encore un soutien logistique sous la forme de mise à disposition de matériaux, de locaux, de machines ou d'hommes, par exemple. On a la possibilité d'adhérer à

l'Association comme membre individuel ou collectif, actif ou passif. En automne 1999, l'Association comptait environ 150 membres, soit un tiers de pêcheurs en rivière, un tiers de pêcheurs en lac, quelques pêcheurs professionnels et un tiers environ de sympathisants sans appartenance particulière à une corporation de pêcheurs. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour que vivent les poissons dans nos lacs et nos rivières.

NOUVELLES DE L'ASL

L'ASL AU 3^e MILLÉNAIRE

Le comité de l'ASL s'est réuni samedi 18 novembre dernier pour entamer une série de journées de réflexion dont le but est de définir les futurs objectifs de l'ASL et les moyens de les atteindre. Si l'enthousiasme des « anciens » bénévoles est toujours intact, les membres du comité sont unanimes pour souhaiter le renouvellement et le rajeunissement de cette instance. Les nouvelles générations et leurs idées doivent être davantage représentées au comité de l'ASL. Alors, vous qui êtes intéressés par la thématique en tant que scientifique, usager (pêcheur, navigateur, nageur, promeneur...) ou simplement amoureux des rivières et du Léman: si vous disposez d'un peu de temps et d'énergie, si une thématique vous intéresse particulièrement, contactez notre secrétariat au 022 736 86 20. Le comité se réunit environ six fois par année seulement.

L'ASL ET AGIR 21

Agir 21 est une association de jeunes dynamiques qui a pour but de concrétiser les objectifs de l'Agenda 21 dans la région genevoise, et ceci grâce à des opérations avec des adolescents pendant l'année scolaire 2000-2001. Bien entendu, l'ASL y participe dans un esprit transfrontalier. Des élèves de trois cycles d'orientation suisses, avec l'appui d'un collègue français, ont ainsi ausculté la rivière La Drize, entourés par les collaborateurs de l'ASL. Ils ont effectué à nouveau des relevés de rejets et de dépôts de déchets cinq ans après le premier recensement réalisé par des bénévoles, dans le cadre de l'Opération Rivières Propres – ORP. Réservez d'ores et déjà les dates des 8, 9 et 10 juin, pendant lesquelles aura lieu le Festival AGIR 21, sur la Plaine de Plainpalais, à Genève.

Nom:	Prénom:	
Adresse:		
Tél:	Fax:	E-mail:
s'intéresse et/ou souhaite davantage d'informations concernant:		
<input type="checkbox"/> Le camp de vacances ASL	A retourner à: ASL, rue des Cordiers 2	
<input type="checkbox"/> La candidature au comité de l'ASL	1207 Genève, Tél. 022 736 86 20	
<input type="checkbox"/> Les plongées pour l'OLRP	Fax 736 86 82, E-mail: asl@worldcom.ch	

DES VACANCES POUR LES 9-13 ANS AU BORD DU LÉMAN

Une nouvelle fois, l'ASL organise, du 5 au 10 août 2001, un camp de vacances à Port-Choiseul (Versoix) avec la collaboration du Service des Loisirs de la Ville de Genève. Ce camp est ouvert à tous: Genevois, Vaudois, Valaisans et habitants de la France voisine, pour le prix modique de CHF 380.—. Biologistes en herbe ou amoureux du Léman seront logés dans la magnifique Maison

de la Grève au bord du lac. Ils pourront plonger directement dans le Léman, bronzer sur la pelouse et s'amuser tout en apprenant, partir en excursion, etc. Le nombre de places est limité, alors faites déjà vos pré-réservations auprès de l'ASL. Les inscriptions officielles débuteront le 23 avril: Service des Loisirs, rte des Franchises 19, 1203 Genève. Tél.: 022 338 21 40.



IMPRESSUM - LÉMANIQUES Journal trimestriel de l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) - Responsable de la Rédaction: Raphaëlle Juge, Tél: 41 22 / 705 71 03 - E-mail: Raphaëlle.juge@LEBA.unige.ch - Secrétariat général: Gabriëlle Chihhi-JANS - Rue des Cordiers 2 - CH-1207 Genève - Tél: 41 22 / 736 86 20 - Fax: 736 86 82 - Sur Internet: www.aslman.ch - E-mail: asl@worldcom.ch - Adhésion à l'ASL et dons: CCP 12-15316-0 - Tirage: 10'000 ex. (papier recyclé sans chlore) - Impression: Imprimerie des Bergues, Carouge

OPÉRATION LÉMAN RIVES PROPRES – OLRP

Après les plongées, le travail de bureau! En effet l'équipe de l'ASL, avec l'aide de Jean-Pierre Wolf, commence à préparer les dossiers destinés aux communes et aux administrations concernées. Les fiches remplies par les plongeurs bénévoles servent à établir les dossiers ainsi que les cartes qui indiquent l'emplacement exact des tuyaux aboutissant directement dans le Léman. Ces informations faciliteront, si nécessaire, l'assainissement des rejets. En même temps, l'OLRP fournit aux communes les moyens de compléter éventuellement leur cadastre des tuyaux. Plongeurs amoureux du Léman, aidez-nous à terminer ce recensement!

UN TRÈS GRAND MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS DE L'ANNÉE 2000!

Sans eux, l'ASL aurait beaucoup de peine à réaliser ses projets. Nous leur adressons nos remerciements les plus sincères:

	CHF
Loterie Romande, section genevoise	75'000.—
Loterie Romande, section valaisanne	50'000.—
Legs de Monsieur	
Roger Hermann Ernest Firmenich	50'000.—
Ville de Genève	18'000.—
Rotary Clubs Nyon – Action Léman	10'000.—
Monsieur Jacques de Saussure	4'000.—
Pictet & Cie	4'000.—
Fondation Pierre Demareux	1'000.—
Municipalité de Lutry	1'000.—
Monsieur Marc Maillefer	1'000.—
Société Coopérative Migros-Genève	1'000.—
Nestlé SA	1'000.—
Patek Philippe SA	1'000.—